

Pas grand chose, mais bien quand même, non ?...

Grâce à un gentil internaute, j'ai un peu étoffé la rubrique franc-maçonnerie polonaise et rajouté une obédience jusque-là inconnue de moi à la page franc-maçonnerie en France. Vous pourrez ainsi découvrir la Grande Loge des cultures et de la spiritualité et son projet, ainsi que le Grand Orient de Pologne et la GLFF en Pologne... si vous parlez polonais.

Sinon, j'ai augmenté la taille de la police, à la demande de plusieurs internautes, j'espère que c'est mieux.

Très important à mes yeux : à l'heure où des obédiences s'appêtent encore à se mêler une fois de plus du travail des loges – de façon prévisiblement désastreuse – en re-tripatouillant les rituels d'installation des vénérables maîtres via de joyeux comités d'ignares et de politiciens (j'en fais le pari...), j'ai eu le bonheur de retrouver mon édito de décembre 2006 sur la page ancien éditos qui faisait un point assez « technique » sur ce sujet et, si cela peut aider certains d'entre-vous à ne pas se faire carotter en douceur par une nouvelle confiscation d'acquis spirituels que vous n'avez pas demandé, j'en serai humblement heureux.

Comme promis, quelques réflexions autour des Constitutions d'Anderson

Pour l'heure, je ne rentrerai pas vraiment dans l'ontologie des Constitutions, je l'ai déjà fait longuement dans des préfaces (par exemple les Ward), des livres (*Les 15 sujets...*) et des éditos précédents. Je vais simplement rappeler que lesdites Constitutions, écrites pour une grande loge souvent proclamée mère de la franc-maçonnerie par elle-même et fondée par quatre loges inexistantes quelques jours avant..., lesdites Constitutions écrites par un comité autour de James Anderson entre 1722 et 1738 sont revendiquées comme fondement de la franc-maçonnerie par la quasi-totalité des obédiences dans le monde. Elles sont rappelées par toutes, quelles que soient leurs tendances respectives, comme un référent moral – et souvent politique – immuable, et surtout comme le socle éthique solide de toute obédience. En vous priant liminairement de vous référer à quelques bonnes traductions commentées (Bruno Etienne, Gilles Pasquier, Georges Lamoine, etc.), survolons quelques idées qui en restent et ce qu'on en fait...

Dieu. « Un Maçon est obligé par sa tenure d'obéir à la Loi morale et s'il comprend bien l'Art, il ne sera jamais un athée stupide, ni un libertin irréligieux. » Il fallait toute la rhétorique des cadres des obédiences libérales pour oublier que *stupid atheist* pouvait aussi se traduire par « stupide athée », surtout au XVIII^e siècle en Angleterre !

« ... il est cependant considéré maintenant comme plus expédient de les soumettre seulement à cette religion que tous les hommes acceptent, laissant à chacun son opinion particulière, et qui consiste à être des hommes bons et loyaux ou hommes d'honneur et de probité, quelles que soient les dénominations ou croyances qui puissent les distinguer ; ... » Là, il faut louer l'habileté grossière des politiciens anglais qui transformèrent cela en « croyance en Dieu et en sa volonté révélée » !

Femmes. Ignorées par les fameuses Constitutions. Les obédiences féminines ne s'y réfèrent pas moins pour légitimer leur démarche morale et citoyenne. Les grandes loges masculines, en revanche, se servent de l'absence de statut social de la femme en tant que telle (attention, pas en tant que *duchesses...*) au XVIII^e siècle pour dénier de façon sournoise l'initiation féminine. Car si tel n'était pas le cas, les intervisites, fussent-elles épisodiques, même avec des obédiences régulières, ne poseraient aucun problème. La franc-maçonnerie, même libérale d'ailleurs, n'est pas toujours socialement moins arriérée que les théoriciens du Vatican, et avec les mêmes procédés sur le dogme et la tradition, encore !

Politique, Religion. « C'est pourquoi aucune brouille ni querelle privée ne doit passer le seuil de la Loge, et moins encore quelque querelle à propos de la religion, des nations ou de la politique... » – Voilà qui tend à expliquer tout le sens de l'attitude du sommet du Grand Orient vis à vis de ses membres, jamais assez politisés à son goût, ou face à la société...

Restons en là, il y en a déjà assez.

Alors pourquoi faut-il absolument considérer ce texte comme référent puisque personne ne semble capable de l'interpréter de la même façon, de bonne foi ou non ? N'y a-t-il pas d'autres référents à trouver ? Faut-il un référent ? Qu'en pensez vous ? J'en reparlerai une prochaine fois.

Vous êtes formidables, mais des fois vous voudriez que je fasse des choses...

Je commence à recevoir des colères sur un nouveau thème. Vous m'écrivez ou me dites qu'une grosse obédience s'appêtait à faire l'achat d'un bien immobilier que certains d'entre-vous qualifient « de pur apparat » et d'autres de « luxueux gaspillage » puisque cela ne concernerait pas les loges « qui manquant de place et de locaux pertinents, sont pourtant surtaxées », etc. Certes, vu mes options affichées et mes discours, je serais le premier à commenter une opération qui pompe – si je vous écoute – 4 000 cotisations d'un coup alors qu'on fait la morale aux frères et aux loges sur le règlement de montants qui ne font qu'augmenter. Mais je vous ferais quand même remarquer que gloser là-dessus sans preuve ni élément tangible, c'est dans le meilleur des cas du ragot irresponsable, au pire ça pourrait devenir de la diffamation. Alors si vous voulez qu'on en parle, apportez du concret, sinon ne comptez pas sur moi pour prendre l'avoinée que vous ne voulez pas prendre vous-mêmes...

Petite annonce

J'ai perdu un certain nombre d'anciens éditos (et je ne sais même pas combien, ni a fortiori lesquels !). Ce n'est pas une blague... En avez-vous conservés ? Merci...

Bon courage à tous dans la vie en temps de crise, et du bonheur dans vos loges. A dans 15 jours.

Jean Solis